

ANTI-HUMIDITÉ

TRAITER LES MURS HUMIDES

- ◆ ÉVITE LE SUINTEMENT
- ◆ 100% ÉTANCHE
- ◆ PROTÈGE LES ENDUITS ET PEINTURES



USAGE

Traiter les murs humides.

SUPPORTS

- Neufs ou rénovés, bruts ou peints :
- Plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre
- Ciment, parpaing, brique, pierre.

RECOUVREMENT

- Recouvrir d'une finition laissant respirer le support (peinture acrylique ou revêtement non vinyle).
- Ne pas appliquer sur du papier peint, le sol ou sur une terrasse.

CARACTÉRISTIQUES

- Caractérisation (NFT 36-005) : famille I - classe 7a1.
 - Prêt à l'emploi.
 - Épaisseur d'application : filmogène.
 - Consommation : environ 3 m²/L.
 - Temps d'utilisation : sans limite.
 - Redoublement dès que la 1ère couche est sèche.
 - Recouvrement : 24h en moyenne (après séchage complet).
 - Couleur : transparent.
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0.8 Mpa.

CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre :
- bien agiter avant emploi, puis utiliser à 50 cm du mur.
Appliquer en deux couches successives, avec un temps de séchage de 8h entre chaque couche.
Après utilisation, purger l'aérosol tête en bas.
• Nettoyage des outils : M.E.C ou dégraissant.
• Conservation :
- produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri du gel et du soleil.

CONDITIONNEMENT

- Aérosol de 500 ml.

RECOMMANDATIONS ET PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas recouvrir directement de peinture polyuréthane ou époxy en phase solvant.
 - Assurer une bonne ventilation.
 - Ne pas fumer, ni se tenir à proximité d'une flamme pendant l'application.
 - Recouvrir d'une finition laissant respirer le support (peinture acrylique ou revêtement non vinyle).
 - Ne pas appliquer sur le sol ou sur une terrasse.
 - Enlever les parties friables ou mal adhérentes et les anciens papiers peints.
- Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.

PRÉPARATION DES FONDS

- Les supports seront préparés conformément aux DTU.
- Les fonds doivent être durs, cohésifs, propres et sains.

DOCUMENTS NORMATIFS

- NFT 36-005 : caractérisation des peintures, des vernis et des produits connexes.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.4 (NFP 74-204) : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- FDS disponible sur quickfds.com ou toupret.com
 - Nous vous recommandons d'utiliser un masque lors du ponçage et des gants lors de l'utilisation.
 - Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.
 - Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale du produit, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société TOUPRET.
- Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.

DANGER

Contient : acétate d'éthyle.

Contient acétone, propan-2-one, propanone. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

UFI n° 13N5-0VT4-QEP2-8GYP



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



TOUPRET.BE



TOUPRET BENELUX • Dreef 7A • B-1740 Ternat

mail.benelux@toupret.com

Tel : +32 (0)2 223 39 02 • www.toupret.be / www.toupret.nl

TOUPRET
L'ENDUIT DES PROFESSIONNELS